

## Accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques I

Introduction à l'accompagnement du changement intégré à l'expertise technique

18.317



### Date

Jeudi 4 octobre 2018

### Lieu

AGRIDEA  
Salle des Moisson (3<sup>e</sup> étage)  
Jordils 3  
CH-1001 Lausanne  
+41 (0)21 619 44 00

### Public

Conseiller-ère-s agricoles, collaborateur-trice-s des fiduciaires, conseiller-ère-s en assurance et autres personnes intéressées.

### Responsables

Camille Kroug, AGRIDEA  
Fabienne Gresset, AGRIDEA

## Contexte

Suivre les évolutions techniques et politiques du métier et pouvoir adapter ses pratiques sont des défis quasi permanents pour les agricultrices et les agriculteurs. Les conseiller-ère-s peuvent jouer un grand rôle dans l'accompagnement de ces changements. Que ce soit pour mettre en place des projets décidés par les agriculteur-trice-s (nouvel atelier, conversion à l'agriculture bio, etc.) ou pour les aider à suivre de nouvelles normes venant de l'extérieur (réduction des antibiotiques, etc.). Mieux comprendre ce qui se cache derrière leurs motivations et leurs craintes permet d'optimiser le conseil et de lever un certain nombre de barrières.

## Objectifs

- Connaître les étapes du changement.
- Comprendre les motivations et les craintes des agricultrices et des agriculteurs face à certains changements pour mieux les accompagner.
- Identifier les premiers repères et leviers favorisant les changements de pratique.

## Méthodes

Apports théoriques, échanges d'expérience en sous-groupes ou en plénum.

## Remarque

Ce cours sert d'introduction théorique à une formation plus longue (non-obligatoire) qui aura lieu sur 2,5 jours du 22 au 24 janvier 2019 (cours 19.301).

# Programme détaillé

Jeudi 4 octobre 2018

**08h45** Accueil, café, croissant

**09h00** Faire connaissance. Se centrer sur le thème par un processus modélisateur

Camille Kroug, AGRIDEA  
Jean-Claude Viou  
Formation-Conseil  
jclaud@viou-formation-  
conseil.fr

**9h30** Etablir le contrat pédagogique

**9h45** Revenir sur sa propre expérience du changement et ses propres stratégies face aux changements

**10h20** Partager ses représentations sur le changement et l'accompagnement

**10h45** Identifier des situations concrètes d'application et de changement professionnel à accompagner

**10h50** Pause

**11h00** Connaître les étapes du changement

Identifier les comportements caractéristiques à chaque étape

Connaître les besoins inhérents à chaque étape pour accompagner la personne

**12h30** Repas

**13h45** Connaître les étapes du deuil

Connaître les besoins inhérents à chaque étape pour accompagner la personne

**15h00** Intégrer les apports à des cas professionnels concrets

Identifier les éventuelles difficultés des accompagnés et des accompagnants

**16h40** Evaluation et fin de la journée

Jean-Claude Viou  
Camille Kroug

## Informations pratiques

### Inscription

Via [shop 18.317](http://shop.18.317) ou via [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Délai d'inscription

Lundi 24 septembre 2018

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.  
Vous pouvez les consulter sur [www.agridea.ch/termes-et-conditions](http://www.agridea.ch/termes-et-conditions).

### Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Informations sur le contenu

[camille.kroug@agridea.ch](mailto:camille.kroug@agridea.ch)  
[fabienne.gresset@agridea.ch](mailto:fabienne.gresset@agridea.ch)

### Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation : **CHF 220.–/jour**

Autres participant-e-s : **CHF 340.–/jour**

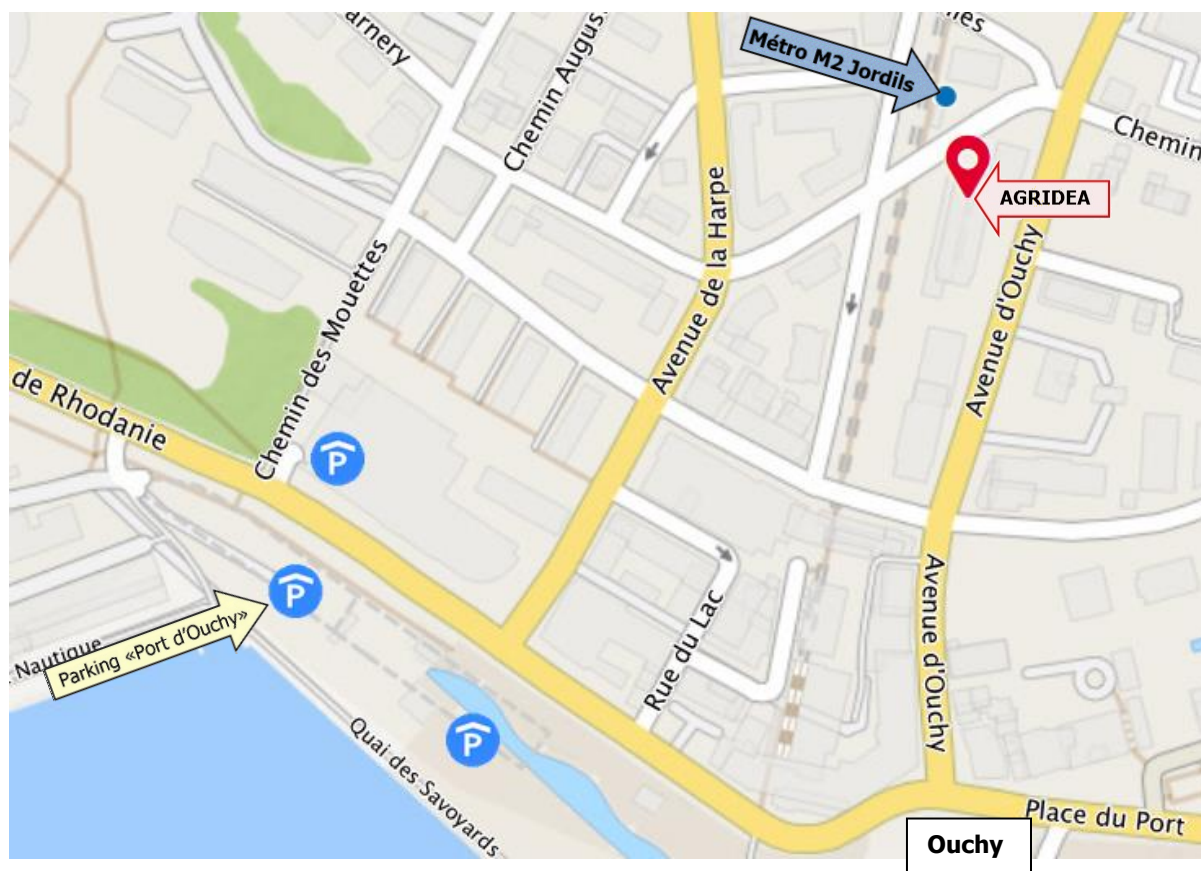
Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 40.– et **sont comprises dans le forfait.**

**La facture** finale vous sera envoyée après le cours.

**Désistement** : il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'au **mercredi 26 septembre 2018** avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la débite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

## Plan d'accès à AGRIDEA depuis l'arrêt du métro M2 Jordils

Salle des Vendanges, Jordils 3, 3<sup>e</sup> étage



### Par le train

Depuis la gare CFF de Lausanne

- 15 min à pied.

ou

- Prendre le métro M2, direction Ouchy, station en face de la gare. Arrêt Jordils (3<sup>e</sup> arrêt depuis la gare). AGRIDEA se trouve en face de l'arrêt Jordils.

### Par la route

Sortie autoroute «Lausanne-Sud». Stationnement recommandé au parking «Port d'Ouchy» (tarifs sur <http://www.pms-parkings.ch/?page=port-d-ouchy-sa>).